Avoir trop d'imagination peut-être dangereux... - 1/1

Cerveau assasin et torture d'animaux...

Voici deux anecdotes insolites (si vous ne trouvez pas ça bizarre je ne sais pas ce qu'il vous faut, lol...)
Dans les années 50, un porte-conteneurs anglais quitta le port de Lisbonne afin de livrer du vin de Madère en Ecosse. Au déchargement, un marin voulut vérifier s'il ne restait plus rien dans la chambre frigorifique. Ignorant sa présence, un autre marin referma la porte. L'homme se dit qu'il ne pourra pas resister longtemps au froid, et comme il trouve un morceau de métal il se met à graver sur les parois le récit de son agonie : comment son nez, ses doigts deviennent durs comme de la pierre... A l'arrivée, on le retrouve mort de froid, bleu comme un schtroumpf. Le problème, c'est que lorsque le capitaine relève la température à l'intérieur du frigo, celle-ci est de... 19°C !!! En effet, il n'était pas nécessaire de laisser en route le système de réfrigération puisqu'il n'y avait plus de marchandises à refroidir ! Le marin est donc mort victime de sa propre imagination ! C'est, en quelque sorte, son cerveau qui l'a tué !

Tout autre chose : les procès d'animaux : au Xe siècle, il était fréquent de torturer, pendre, brûler vif, excommunier des chats, des ânes, des chevaux, des cochons... En 1474, à Bâle en Suisse, une poule fût jugée pour sorcellerie car elle avait pondu un oeuf sans jaune. Son avocat (...) plaida l'acte involontaire. En vain puisqu'elle fût condamnée au bûcher !!! D'accord, le sort d'une poule est généralement de finir à la casserolle, mais la... Cependant, ce sont le Américains qui détiennent, comme d'habitude, la palme de la connerie en la matière : en 1924, en Pennsylvannie, un labrador mâle fut comdamné au bagne à perpetuité pour avoir tué le chat du gouverneur !!!
Inutile de préciser que tout ceci est véridique...